

SOLENNITE DE L'ASSOMPTION

15 août 2016

Très chers frères et sœurs,

Alors que nous sommes en guerre et que le ministre de l'intérieur a fait déployer des forces armées et de police autour de nombreux lieux de culte, l'Antienne d'ouverture de cette messe solennelle nous a rappelé que nous sommes néanmoins réunis en ce 15 août pour nous *réjouir dans le Seigneur, pour célébrer ce jour de fête en l'honneur de la Vierge Marie* et cela d'autant plus que notre pays leur appartient !

Ne nous laissons donc pas voler la joie et l'Espérance et apprenons de notre Histoire comment vivre ce 15 août en de telles circonstances !

En effet, il est bon de rappeler en ce jour que nous trouverons la paix qu'en faisant en sorte que la France assume son appartenance au Christ et sa consécration à Notre Dame et qu'elle vive pleinement de ses racines chrétiennes.

Elle ne retrouvera pas la paix seulement en demandant aux musulmans de venir prier dans nos églises comme pour faire espérer en l'émergence d'une supra religion mondialiste qui ferait qu'enfin cesseraient les guerres puisque, selon ces idéologues, les guerres seraient toutes des guerres de religions ! et surtout pas des guerres liées au pétrole, au gaz, au dollar ou tout simplement au péché qui habite le cœur de l'homme.

De même, la paix ne se retournera pas qu'en faisant sonner aujourd'hui les cloches à midi comme on nous le demande... étonnante demande puisqu'elles sonnent tous les midis pour l'Angélus !!!... mais peut-être que ceux qui demandent cela sont de fins connaisseurs de l'Histoire de l'Eglise et savent que précisément on s'est mis à sonner 3 fois par jour l'Angélus pour répondre à l'Islam...

Et cela depuis 1472... année où le roi Louis XI ordonna de faire sonner l'Angélus matin, midi et soir, dans tout le royaume de France, en réponse à la demande du pape Callixte III, qui, en 1456, c'est à dire trois ans après la prise de Constantinople par les Turcs, avait commandé que l'on priât l'Angélus pour, je cite : « demander à Dieu la conversion des musulmans et la paix ».

Pensons-y et profitons peut-être de cet appel à sonner les cloches à midi pour renouer avec cette habitude ancestrale de la France rurale immortalisée par le peintre Jean-François Millet pour dire l'Angélus tous les jours, entre autre, pour la France.

La France... terre bénie que la Très Sainte Vierge visita tant de fois et dans tant de régions : Lourdes, La Salette, Pontmain, Paris rue du Bac, l'Ile Bouchard en Touraine, pour ne parler que des apparitions les plus connues et les plus récentes !

Un récent dictionnaire encyclopédique de Marie recense plus d'une centaine d'apparitions !¹

Pourquoi un tel amour de Notre Dame pour notre pays... et osons le dire, un tel amour de Notre Dame pour notre pays qui l'a choisie comme sa sainte patronne principale ?

Parmi les raisons, on peut en trouver une dans cet évènement souvent méconnu de la vie d'une de ses saintes patronnes secondaires, à savoir sainte Jeanne d'Arc².

Le 21 juin 1429, trois jours après la victoire de Patay, où, en écrasant l'armée anglaise, Jeanne a vengé la défaite d'Azincourt (1415), Jeanne fit faire à Charles VII, qui n'était pas encore sacré, un acte notarié célèbre et symbolique.

Jeanne dit à Charles : « Sire, me promettez-vous de me donner ce que vous demanderez ? »

Nous sommes dans l'euphorie d'une campagne-éclair triomphante.

Le roi ne peut rien lui refuser. Il hésite un instant, puis consent. « Sire, donnez-moi votre Royaume. » Le Roi, stupéfait, hésite de nouveau, mais tenu par sa promesse et subjugué par l'ascendant de la jeune fille :

¹ AMBROGI Pascal- Raphaël & LE TOURNEAU Dominique, « Dictionnaire encyclopédique de Marie », DESCLÉE DE BROUWER, 2015

² Jeanne d'Arc, « Le procès de Rouen (21 février-30 mai 1431) », Lu et commenté par Jacques Trémolet de Villers. Préface d'Olivier Sers. Editions Belle lettres. 2016. p°294-295

« Jeanne, lui répond-il, je vous donne mon Royaume. » Elle exige alors qu'un acte notarié soit solennellement dressé et signé par les quatre secrétaires du roi.

Après quoi, voyant celui-ci tout interdit et embarrassé de ce qu'il vient de faire, elle éclate de rire en disant : « Voici le plus pauvre chevalier de toute la Chrétienté, il n'a plus rien. »

Redevenant grave, elle s'adresse aux secrétaires : « écrivez : Jeanne donne le Royaume à Jésus-Christ » et, quand ce fut écrit, « Jésus-Christ rend le royaume à Charles. »

Comment Notre Dame n'aimerait-elle pas une terre que son Fils reçut en présent d'une si grande sainte et pour laquelle Jésus mobilisa entre autre son archange St Michel ainsi que sainte Catherine et Sainte Marguerite ?

Mais il est encore et surtout un autre moment de Notre Histoire qui fait de ce jour de solennité un jour d'Espérance en l'avenir de notre pays en même temps qu'un appel pressant à la prière et à la conversion pour une plus grande fidélité à notre foi.

Il s'agit de la consécration de la France à Marie faite par le Roi Louis XIII. Quoi qu'en pense les laïcistes de tout poils, cet acte n'est pas que gravé dans le marbre à 8 km d'ici à St Germain en laye ! Il est gravé dans le cœur de Dieu, de Notre Dame et je l'espère dans le nôtre !

En 1636, la Sainte Vierge demanda à Mère Anne-Marie de Jésus Crucifié, religieuse stigmatisée que le Cardinal de Richelieu tenait en grande estime, que la France lui soit consacrée. L'année suivante, le Roi Louis XIII, « dans le secret de son cœur », consacra sa personne et son Royaume à Marie, et avec la Reine, Anne d'Autriche, il multiplia les prières et les pèlerinages pour obtenir un héritier attendu depuis 22 ans. La Mère de Dieu répondit en apparaissant à un religieux de Notre-Dame des Victoires. Elle demande trois neuvaines à Notre-Dame de Cotignac en Provence, Notre-Dame de Paris et Notre-Dame des Victoires. Le religieux, frère Fiacre, acheva les trois neuvaines le 5 décembre et c'est neuf mois après, jour pour jour, que naîtra Louis XIV qui recevra le nom de baptême de « Louis Dieudonné ».

Aussi, sans même attendre la naissance de son enfant, Louis XIII publia le 10 février 1638 l'Edit officiel qui consacra solennellement la France à Marie.

Il faudrait pouvoir vous le lire maintenant dans son intégralité.

Je vous lis juste la fin de cet acte fondateur :

Nous déclarons que, **prenant la très sainte et très glorieuse Vierge pour protectrice spéciale de notre royaume, nous lui consacrons particulièrement notre personne, notre état, notre couronne et nos sujets**, la suppliant de nous vouloir inspirer une sainte conduite et défendre avec tant de soin ce royaume contre l'effort de tous ses ennemis, que, soit qu'il souffre le fléau de la guerre, ou jouisse de la douceur de la paix que nous demandons à Dieu de tout notre cœur, il ne sorte point des voies de la grâce qui conduisent à celles de la gloire. Et afin que la postérité ne puisse manquer à suivre nos volontés à ce sujet, pour monument et marque immortelle de la consécration présente que nous faisons, nous ferons construire de nouveau le grand autel de l'église cathédrale de Paris, avec une image de la Vierge qui tienne entre ses bras celle de son précieux Fils descendu de la croix ; nous serons représentés aux pieds du Fils et de la Mère, comme leur offrant notre couronne et notre sceptre.

Nous admonestons le sieur Archevêque de Paris, et néanmoins lui enjoignons, que tous les ans, le jour et fête de l'Assomption, il fasse faire commémoration de notre présente Déclaration à la Grande Messe qui se dira en son église cathédrale, et qu'après les Vêpres dudit jour il soit fait une procession en ladite église, à laquelle assisteront toutes les compagnies souveraines, et le corps de la ville, avec pareille cérémonie que celle qui s'observe aux processions générales plus solennelles

... Exhortons pareillement tous les Archevêques et Evêques de notre royaume, et néanmoins leur enjoignons de faire célébrer la même solennité en leurs églises épiscopales, et autres églises de leurs diocèses ; entendant qu'à ladite cérémonie les cours de parlement, et autres compagnies souveraines, et les principaux officiers des villes y soient présents.

... nous exhortons lesdits archevêques et évêques ... d'admonester tous nos peuples d'avoir une dévotion toute particulière à la Vierge, d'implorer en ce jour sa protection, afin que, sous une si puissante patronne, notre royaume soit à couvert de toutes les entreprises de ses ennemis, qu'il jouisse longuement d'une bonne paix ; que Dieu y soit servi et révééré si saintement que nous et nos sujets puissions arriver heureusement à la dernière fin pour laquelle nous avons tous été créés ; car tel est notre bon plaisir.

Donné à Saint-Germain-en-Laye, le dixième jour de février, l'an de grâce 1638, et de notre règne le vingt-huitième.
Louis.

Frères et sœurs,

La liturgie de ce jour nous a fait entendre l'Évangile de la Visitation...

Nous, fidèles, habitant en France, nous pouvons certainement reprendre les propos de Sainte Elisabeth en disant : « D'où nous vient-il que la Mère de Notre Seigneur vienne jusqu'à nous ? », qu'elle ait tant de fois manifesté avec son Fils son attachement pour notre pays ?

Puisse Notre Dame prolonger son Magnificat en voyant son Fils déployer la force de son bras pour disperser les superbes, renverser les puissants de leur trône et élever les humbles pécheurs que nous sommes et qui criions vers elle pour que la foi et la paix revienne sur notre terre.

Puisse-t-elle prolonger son Magnificat en voyant son Fils, notre Seigneur Roi de l'univers, se souvenir de la promesse faite à nos pères mais aussi de celle que lui ont faite nos pères en la personne de sainte Jeanne d'Arc, de Louis, XI, de Louis XIII et de tant d'autres comme Saint Rémi...

Très Sainte Vierge Marie,

Comme l'avait dit admirablement Benoît XVI en venant à Lourdes, *nous quêtons votre sourire* !³

Voilà pourquoi nous voulons être tout à vous, et par vous tout à Jésus !

Voilà pourquoi nous nous permettons pour conclure de faire nôtre les paroles que le Pape Pie XII prononça le jour de la proclamation du dogme de l'Assomption, le 01 novembre 1950 :

O Vierge Immaculée, Mère de Dieu et Mère des hommes, nous croyons avec toute la ferveur de notre foi en votre Assomption triomphale, corps et âme, au ciel...

Nous, qui vous invoquons comme notre Mère, nous vous prenons, comme saint Jean, pour être notre guide, notre force et notre consolation, en cette vie mortelle.

Nous croyons ... que dans la gloire, où vous réglez, « vêtue de soleil et couronnée d'étoiles », vous êtes, après Jésus, la joie et l'allégresse de tous les anges et de tous les saints.

Et nous, de cette terre où nous passons en pèlerins, réconfortés par la foi en la future résurrection, nous regardons vers Vous, notre vie, notre douceur, notre espérance ; attirez-nous par la suavité de votre voix, pour nous montrer, un jour, après notre exil, Jésus, le fruit béni de votre sein, ô clément, ô miséricordieuse, ô douce Vierge Marie.

³ Benoît XVI, homélie, 15 septembre 2008

PRIERE UNIVERSELLE

15 août 2016

Le prêtre: *Tournons-nous vers la Vierge Marie et présentons avec elle nos intentions de prière de ce jour. Que Dieu tout puissant - à la prière de son Église unie à celle de sa Mère - se souvienne de son amour, comme Il l'a promis à nos pères.*

R/ Ave, Ave, Ave Maria !

Le lecteur:

Prions pour la Sainte Eglise de Dieu dont Marie est la Mère.

Supplions le Seigneur de soutenir ses membres afin qu'ils puissent un jour goûter la joie de la résurrection.

R/

Prions pour la Paix dans le monde.

Nous souvenant des nombreuses apparitions de Notre Dame invitant à la conversion des cœurs pour que cessent les guerres et les conflits, supplions le Seigneur de faire abonder sa grâce en ce jour afin que nous grandissions dans les vertus humaines et chrétiennes, condition indispensable pour la paix.

R/

En ce jour anniversaire de la consécration de la France à Notre Dame par le Roi Louis XIII, prions pour que tous les membres de notre pays soient toujours plus unis dans une même foi et un même amour de Dieu et de l'Église.

R/

En ce jour où nous nous célébrons la glorification corps et âme de la Très Sainte Vierge Marie, terme de son pèlerinage terrestre,

Confions au Seigneur le pèlerinage de notre diocèse à Notre Dame de la Mer et supplions-Le de fortifier notre foi en la résurrection de la chair et notre espérance en la vie éternelle.

R/

Le prêtre : *Dieu éternel et tout-puissant, tu as voulu que ton Fils prenne chair de la Vierge Marie et qu'elle soit glorifiée dans le ciel. Daigne écouter les prières que tes enfants te présentent aujourd'hui par Marie, Mère de ton Fils et notre Mère. Nous te le demandons, à toi qui vis et règne pour les siècles des siècles.*